

# Introduction au Droit Public

Cédric Groulier

cedric.groulier@sciencespo-toulouse.fr

Le cours "Introduction au droit public" a pour objectif de **présenter et familiariser les étudiant.e.s avec les notions fondamentales du droit public français**. Cela les aidera pour l'étude des institutions politiques de la Cinquième République (cours du second semestre), et pour la compréhension des enjeux liés aux institutions européennes ou aux relations internationales (cours du premier semestre).

Même si ce cours est centré sur le système juridique français, des éclairages européens et extra-européens permettront de mettre certaines notions en perspective.

Après une introduction sur l'origine et la spécificité du droit public, les différentes séances aborderont les thèmes suivants :

- L'origine et la spécificité du droit public
- L'Etat (approche juridique de l'Etat, formes d'Etats...)
- Les autres personnes publiques : les collectivités territoriales, les établissements publics, etc.
- L'Etat et le droit : l'ordre juridique et la hiérarchie des normes
- La Constitution
- La loi aujourd'hui
- L'influence du droit de l'Union européenne

## **Bibliographie :**

Bernard Stirn et Yann Aguila, *Droit public français et européen*, Les Presses de Sciences Po / Dalloz, 3e édition, 2021

Philippe Ardant et Bertrand Mathieu, *Droit constitutionnel et institutions politiques*, LGDJ, 33e édition, 2021

Ferdinand Mélin-Soucramanien et Pierre Pactet, *Institutions politiques, Droit constitutionnel*, Armand Colin, 38e édition, 2021